



Demande d'autorisation préalable à la division du logement

Art. L111-6-1-1 à L111-6-1-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

Cocher les cases correspondantes aux renseignements à fournir

cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande.....

Numéro d'enregistrement.....

Nom de la commune : La Seyne-sur-mer

**Cette demande avec ses pièces jointes doit être établie
en trois exemplaires signés et datés et transmis à la mairie de La Seyne-sur-mer**

Pièces techniques complémentaires à joindre au dossier :

- Un plan de situation de l'immeuble ;
- Un plan coté de distribution intérieure faisant apparaître la situation avant et après travaux de chaque niveau concerné par le projet de division, à l'échelle 1 cm par mètre (1/100ème) ;
- Un dossier technique amiante mentionné à l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ;
- Le constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R. 1334-12 du code de la santé publique

Demande ayant fait l'objet d'une demande au titre des autorisations d'urbanisme :

(Déclaration préalable de travaux, permis de construire....)

OUI NON

Dans le cas où la division a une incidence sur l'aspect extérieur de la construction (création d'ouverture...) ou s'accompagne d'une réfection de façade ou de toiture, une demande au titre des autorisations d'urbanisme devra être déposée de surcroît.

I. IDENTITE DU DEMANDEUR

♦ Vous êtes un particulier : Madame Monsieur

Nom..... Prénom (s).....

Date de naissance.....

♦ Vous êtes une personne morale :

Dénomination ou raison sociale.....

N° SIRET..... Type de société (SA, SCI.....)

Représentant de la personne morale Madame Monsieur

Nom..... Prénom (s).....

Rubrique à remplir si le demandeur est un mandataire du propriétaire

♦ Si le propriétaire est un particulier : Madame Monsieur

Nom..... Prénom (s).....

♦ Si le propriétaire est une personne morale :

Dénomination ou raison sociale.....

N° SIRET..... Type de société (SA, SCI.....)

Représentant de la personne morale Madame Monsieur

Nom..... Prénom (s).....

II COORDONNEES DU DEMANDEUR

Adresse :

Numéro de voie : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

N° de téléphone :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :.....@.....

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier augmentée de huit jours.

III. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IMMEUBLE

Référence cadastrale :.....

Adresse :

Numéro de voie : Voie :

Complément d'adresse (nom de l'immeuble).....

Type d'habitat :

Maison individuelle

Immeuble collectif

Régime juridique de l'immeuble :

Mono-propriété

Copropriété

Nombres de logements existants dans la maison ou l'immeuble collectif :.....

Année de la construction :

Est-ce-que votre immeuble est concerné par un arrêté de police ?

(arrêté de péril ordinaire, arrêté d'insalubrité, interdiction d'habiter,etc...)

OUI

NON

Si oui, lequel ? :

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOGEMENTS EXISTANTS

Nombre de logement(s) existant(s) avant travaux concernés par le projet de division :

Remplir une fiche par logement existant concerné par le projet de division

Logement n°/.....

Etage du logement : N° de porte : (A défaut : droite, gauche....)

Usage mixte professionnel et d'habitation oui non

Nombre de pièces principales :

Surface habitable :m²

(somme des surfaces de plancher de chaque pièce après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Ne sont pas pris en compte dans ce calcul les combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux n'atteignant pas au minimum 1,80 mètre de hauteur)

Présence d'annexes : oui non

Si oui :

Lesquelles ? Surfaces : m²

Hauteur sous plafond :.....m

Volume habitable :.....m³

(surface habitable multipliée par hauteur sous plafond)

Surface des baies.....m²

Surface de la pièce principale :m²

Typologie de logement : studio T1 T2 T3 T4 et +

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOGEMENTS CREEES APRES LA DIVISION

Nombre de logements créés après travaux de division :

Indiquer si la nature des travaux envisagés nécessite une autorisation de l'Assemblée générale de la copropriété :

oui non

Remplir une fiche par logement créé

Logement n°/.....

Etage du logement : N° de porte :(à défaut gauche, droite....)

Usage mixte professionnel et d'habitation : oui non

Surface habitable :m²

Présence d'annexes : oui non

Si oui :

Lesquelles ? Surfaces : m²

Hauteur sous plafond :.....m

Volume habitable :.....m³

Surface des baies.....m²

Typologie de logement : studio T1 T2 T3 T4 et +

Surface de la pièce principale :m²

Surface des pièces à usage de chambre : m²

pièce n°1 m² pièce n°2 m² pièce n°3 m² pièce n°4 m²

Mode de chauffage :.....

Localisation exacte de la place de stationnement créée conformément au PLU en vigueur (Numéro de place, adresse précise si en dehors du terrain où est situé l'immeuble...) :
(Article UA 12 du PLU et articles L. 421-8 ; L421-6 du code de l'urbanisme)

.....
.....
.....

VI. ENGAGEMENT ET SIGNATURE (S)

Je soussigné(e), Monsieur Madame
ou dénomination si personne morale.....
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande.

Fait à :

Signature :

Le :

Je soussigné(e), Monsieur Madame
ou dénomination si personne morale.....
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande.

Fait à :

Signature :

Le :

Délai : le délai d'instruction de votre dossier est de 15 jours à compter de la délivrance du récépissé de dépôt.

Dans ce délai, et en cas de dossier incomplet, l'Administration peut vous adresser un courrier à compter duquel vous aurez 15 jours pour compléter ce dernier. Dans ce cas le délai repart à partir de la réception des pièces pour 15 jours.

Qu'elle soit expresse ou tacite, la décision d'autorisation ne sera définitive qu'en l'absence de retrait par l'Administration dans un délai de 4 mois en cas d'illégalité de l'autorisation.

En cas de décision de refus, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de sa notification pour former un recours gracieux ou contentieux auprès du Tribunal administratif de TOULON, 5 rue Racine, 83 000 Toulon.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire du formulaire.

